



THOMAS Alain

21 ans

Né le 18 avril 1938 à Paris (18^e)

Domicilié à Poses

Étudiant

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »

Mort pour la France

1960

Domicilié chez sa grand-mère paternelle, au Mesnil-de-Poses, Alain Thomas est étudiant quand du 13 au 16 janvier 1958, il participe aux opérations de sélection. Le 10 mai, il est appelé à l'activité militaire. Affecté à la 1^{re} compagnie de livraison par air-corps liaison administratif, il part faire ses classes en Allemagne. Le 10 décembre, il obtient son brevet de parachutistes. Après sa mutation en juin 1959 à la 2^e compagnie, il part en permission pour 10 jours. Le 1^{er} juillet, il embarque à Marseille sur le *Joffre*. Le 1^{er} octobre, il est affecté au **3^e commando du groupement de commandos parachutistes de réserve générale**. Libéré, le 1^{er} novembre, de ses obligations légales, il est maintenu sous les drapeaux¹. Le 3 avril 1960 à 19 h 50, au retour d'une permission non autorisée ; il tombe dans une embuscade à un kilomètre du lieu-dit les « Quatre-Fermes » sur la route de Souma, interdite pour des raisons de sécurité. Il est tué dès les premières rafales avec son sous-officier ; leurs corps sont retrouvés à 20 h 15 dépouillés de leurs armes et d'une partie de leurs vêtements². Inhumé provisoirement au cimetière du Petit-Lac d'Oran, sa dépouille mortelle est rapatriée au retour de ses parents, commençant à Oran, en métropole³.

Le 15 janvier 1963, ses obsèques religieuses sont célébrées en l'église Saint-Quentin de Poses.

Il repose au cimetière de Poses.

Inscrit sur le monument aux morts de Poses⁴.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Jeune soldat aux belles qualités de courage et de mépris du danger, le 3 avril 1960, en patrouille sur la route de Dalmatie à Souma, s'est heurté à des éléments adverses postés en embuscade alors qu'il procédait à la fouille des abords de l'oued Khemis afin d'assurer la sécurité du camp.

Après un combat rapide où les rebelles bénéficiaient de l'effet de surprise, a été mortellement blessé d'une rafale alors qu'il essayait de prendre l'adversaire à revers.

A fait preuve des plus belles qualités de courage et de mépris du danger⁵. »

¹ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule, 58-270-00317.

² *idem*, rapport du chef du bataillon Tourret, commandant le groupement de commandos parachutistes sur le décès du 2^e classe Alain Thomas, 4 avril 1960.

³ Lettre de M. Jacques Thomas, père d'Alain Thomas, au maire de Poses pour l'achat d'une concession, 11 avril 1960.

⁴ Certificat d'inhumation de l'évêché d'Évreux.

⁵ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 12 août 1960 publié au JO le 21 août 1960.